

Le Livre des Juges

Juges 3.7-11 : Otniel ou le mariage selon la volonté de DIEU

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)
Dimanche 23 novembre 2014

Ce matin, nous allons reprendre notre méditation du livre des Juges. Un livre de la Bible hébraïque (ou AT) ainsi nommé car il raconte l'histoire d'hommes et de femmes qui ont cumulé les autorités juridique et militaire au sein du peuple d'Israël.

Ce livre s'ouvre par un prologue formé de deux parties (**1.1-2.5** et **2.6-3.5**) qui sont en parallèle aux deux parties de l'épilogue (**17-18** et **19-21**). Au milieu de ce sandwich à double tranche de pain, viennent s'insérer les histoires de ces chefs-juges.

Nous avons déjà médité le prologue avec ses deux volets :

- le bilan militaire de la conquête du pays promis par les Israélites, un bilan plus que mitigé puisqu'une des tribus ne parvient même pas à entrer dans le territoire qui lui revient ;
- et le bilan spirituel bien triste car le peuple est constamment séduit par l'idolâtrie et l'immoralité païenne.

Le résultat n'est pas glorieux, le peuple d'Israël se satisfait d'une demi-conquête, il s'installe bien confortablement au milieu des nations païennes. D'ailleurs, voici comment s'achève le prologue :

Jg 3.4-6

Puis vient notre texte de ce matin, l'histoire du premier des chefs-juges dont le nom est Otniel.

Lecture : Jg 3.7-11

1- Le cycle d'Otniel

Voici une notice bien brève pour décrire l'histoire d'Otniel, mais tout y est : le peuple oublie l'Éternel, et nous savons que sous ce verbe « oublier », il y a bien plus que « ne plus penser à DIEU ». Il ne s'agit pas d'un phénomène d'amnésie collective mais d'un rejet intentionnel de la part de l'ensemble de la société.

Alors DIEU se retire d'une certaine manière et livre son peuple à un oppresseur, en l'occurrence un roi venu de Mésopotamie. Le peuple crie à DIEU et DIEU délivre, non pas en agissant directement, mais en appelant un homme, Otniel, en le revêtant de son Esprit. Par ce libérateur, le peuple retrouve son unité, prend les armes et écrase l'opresseur. Enfin, la paix est là, du moins tant qu'Otniel est en vie.

Au fond, ce cheminement est celui que nous parcourons individuellement lors de notre conversion. Cela commence par la prise de conscience de notre rejet de DIEU et de son exigence morale ; par la prise de conscience de la misère où conduit une telle attitude. Cela se poursuit par notre repentance (notre profond regret d'avoir mal agi, notre désir profond de nous détourner du mal) et notre appel au secours à DIEU. Enfin, ce cheminement passe par l'accueil de la grâce de DIEU par la médiation du libérateur parfait et éternel, Jésus-Christ en qui repose la plénitude de l'Esprit Saint. C'est alors le début d'une vie nouvelle sous le regard de DIEU, une vie remplie d'espérance. Une vie unie à Jésus-Christ. Il est classique de relever qu'avec le personnage d'Otniel, nous avons une préfiguration de Jésus-Christ.

Mais avec l'histoire d'Otniel, l'auteur veut appeler notre attention sur un point particulier, sur un exemple bien concret de ce qu'est : « *faire ce que l'Eternel considère comme mal* ». Pour ne pas vous laisser dans le suspense trop longtemps, ce point particulier est le mariage mixte qui est clairement condamné. D'ailleurs, souvenez-vous, la dernière phrase du prologue, celle qui précède juste l'histoire d'Otniel, insiste sur ce point et même lie étroitement le mariage mixte avec l'idolâtrie.

La condamnation divine ne porte pas sur une mixité raciale pour une pseudo-pureté biologique, ni une mixité sociale pour la création d'une classe aristocratique par exemple, mais elle vise la mixité spirituelle dans le couple.

Et pour comprendre cela, il est nécessaire de revenir à la façon dont l'auteur raconte l'histoire des Juges.

En fait, il donne le nom de douze chefs-juges, mais seulement sept d'entre eux font l'objet d'un développement qui s'ouvre à chaque fois par une phrase-refrain : « *Les Israélites firent ce que l'Eternel considère comme mal...* ».

Ne cherchez pas une chronologie dans l'ordre de leur présentation car le but de l'auteur n'est pas de faire de l'histoire scientifique mais d'expliquer la signification de l'aventure humaine, de répondre à la question du « pourquoi ? » comme « pourquoi tant de malheurs ? ».

Les trois premiers chefs-juges sont des héros de la foi qui rassemblent le peuple et apportent la paix : la paix au sens de l'arrêt des conflits armés et au sens du rétablissement de la communion avec DIEU. Leurs noms sont Otniel, Ehoud et Déborah. Les trois derniers sont au contraire des anti-héros, à la conduite lamentable malgré la vocation et la force que DIEU leur a conférées ; il s'agit d'Abimélek, Jephté et Samson. Au milieu, servant de pivot, vient le personnage ambigu de Gédéon dont la première partie de la vie fut agréée par DIEU au contraire de la seconde. Vous l'avez compris, cette construction littéraire symétrique a pour but de nous faire établir des comparaisons entre bons et mauvais juges.

Le parallèle à l'histoire d'Otniel, le premier des chefs-juges, est celle de Samson, le dernier des chefs-juges. Pour ces deux personnages, l'auteur va beaucoup insister sur les modalités de leur mariage (au singulier pour Otniel, au pluriel pour Samson) et le rôle déterminant des épouses car elles sont très actives. Or, ceci n'est pas retrouvé pour les autres juges.

Il est vrai que dans notre texte de ce matin, il n'est pas question du mariage, ni de l'épouse d'Otniel, fils de Qenaz, le frère cadet de Caleb. C'est que l'auteur a déjà pris soin de nous en apporter tous les détails dans son prologue. Peut-être vous souvenez-vous qu'en plein milieu du bilan militaire de la conquête de Canaan (**Jg 1.12-16**) surgit le récit du mariage d'Otniel avec Aksa, la fille de Caleb ce fidèle serviteur de DIEU. Et il est aussi question du rôle déterminant de cette femme dans l'installation dans le pays promis, dans son appropriation pour sa mise en valeur, conformément à la volonté de DIEU. Aksa et Otniel forment un couple dont les deux membres vivent avec les yeux fixés sur le Seigneur et agissent conformément à sa volonté.

Quant à Samson, son l'histoire est bien connue. Il va chercher ses femmes chez les païens malgré l'interdiction formelle de la Loi de Moïse (**Ex 34.15-16 et Dt 7.3-4**) et pour parvenir à ses fins, il va commettre toute une série d'actions mauvaises aux yeux de DIEU. Bref, une attitude en tout point opposée à celle d'Otniel. Pour finir, si Otniel délivre Israël des mains de ses ennemis, Samson tombera aux mains de ses ennemis du fait de la trahison de Dalila.

2- Le mariage sous le regard du Seigneur

Le choix de son conjoint n'est pas accessoire pour DIEU. D'ailleurs, la relation d'alliance entre un homme et une femme sert régulièrement d'image pour expliquer l'alliance que DIEU établit entre lui et son peuple.

Jésus reprend cette image à son compte : il est l'époux de l'Église.

Ainsi, il est fondamental de ne pas oublier DIEU au moment du choix de son futur conjoint. D'ailleurs, comment vivre en communion spirituelle avec celui/celle dont on choisit de partager le destin ? Si chacun a une compréhension différente du monde et de ce qui fonde son identité, si les bornes délimitant le bien et le mal sont divergentes, si les priorités des conjoints sont différentes, comment sera-t-il possible de vivre dans la confiance mutuelle, d'éduquer ensemble les enfants, de gérer le temps, l'argent ? Pensez simplement au rapport à la vérité : que se passe-t-il si l'un veut des relations dans la transparence quand l'autre s'accommode fort bien de sous-entendus, d'arrangements avec la vérité, bref de mensonges ?

Dans un mariage spirituellement mixte, risque majeur encouru par le chrétien est d'étouffer sa vie spirituelle pour ne pas heurter son conjoint, pour maintenir la paix familiale, et petit à petit de se laisser entraîner sur des chemins que DIEU considère comme mauvais. Il y a donc un danger certain à s'engager dans un tel mariage.

Maintenant, le mariage de deux chrétiens solides dans la foi n'offre pas la garantie de réussite à 100%. Le mariage reste un jardin dont il faut prendre grand soin jour après jour, en l'entretenant par le retrait des mauvaises herbes dès leur apparition, en cultivant de belles plantes. C'est du temps, de la patience, beaucoup de soin et du pardon mutuel.

Toutefois le socle de base d'un mariage qui respecte la volonté de DIEU reste la fidélité des deux conjoints au Seigneur.

Les choses sont souvent bien plus complexes ; elles sont rarement aussi bien tranchées que dans les situations d'Otniel et de Samson. Nous sommes dans un monde déchu et nous sommes nous-mêmes tordus même si nous avons remis notre vie entre les mains du Seigneur. Si vous avez l'immense privilège de vivre une relation conjugale solidement établie en Christ, alors soyez reconnaissants car c'est un cadeau magnifique du Seigneur. Toutefois, notre situation se décline le plus souvent dans la gamme des gris, entre le blanc de la situation d'Otniel et Aksa, et le noir de la situation de Samson et ses femmes.

La méconnaissance de la volonté de DIEU pour un chrétien jeune dans la foi ou la puissance du sentiment amoureux qui souvent aveugle ou la peur de la solitude ou encore le désir ardent de fonder une famille, etc. ou plusieurs de ces choses à la fois peuvent conduire à l'union avec une personne simplement indifférente, voire carrément opposante à la foi en Jésus-Christ.

Un tel choix est bien sûr une source de grandes douleurs morales mais DIEU est fidèle et plein de compassion. Il ne rejette jamais son enfant qui crie à lui, qui s'attend à lui. Notre DIEU est plein de grâce.

Dans sa lettre aux Corinthiens, l'apôtre Paul trace une ligne de conduite pour les chrétiens engagés dans des unions mixtes :

« si un frère chrétien est marié avec une femme non-croyante et qu'elle consente à rester avec lui, qu'il ne la quitte pas. De même, si une femme a un mari non-croyant et qu'il consente à rester avec elle, qu'elle ne le quitte pas. Car du fait de son union avec sa femme, le mari non-croyant est bien un mari légitime et de même, du fait de son union avec son mari chrétien, la femme non-croyante est bien une épouse légitime. Autrement, leurs enfants seraient des enfants naturels, alors qu'en réalité ils sont légitimes.

Mais si le conjoint non-croyant est déterminé à demander le divorce, eh bien, qu'il le fasse ; dans ce cas, le frère ou la sœur n'est pas lié. Dieu vous a appelés à vivre dans la paix.

Car toi, femme, tu amèneras peut-être ton mari au salut, mais en fait qu'en sais-tu ? De même, toi, mari, tu amèneras peut-être ta femme au salut, mais en fait, qu'en sais-tu ?

En dehors de ce cas, tenez-vous-en à la règle générale que j'enseigne partout dans toutes les Églises : que chacun continue à vivre dans la condition que le Seigneur lui a assignée comme sa part, celle dans laquelle il se trouvait au moment où Dieu l'a appelé. » (1 Co 7.12-17)

Conclusion

DIEU nous appelle à vivre en paix, autant que cela dépende de nous. Mais si le choix de notre conjoint n'est pas réalisé ou si nous avons à conseiller un frère ou une sœur en Christ, peut-être nos propres enfants, alors n'hésitons pas à rappeler avec tact et douceur le chemin redoutable qu'est un mariage spirituellement mixte. N'hésitons pas à rappeler que « ne pas oublier DIEU » passe par cette case si importante de notre vie qu'est le mariage.

Que le Seigneur nous accorde son pardon et la guérison de toutes nos blessures résultant de notre propre choix de mariage si, à ce moment, nous l'avons plus ou moins oublié.

Que là où nous en sommes, avec nos circonstances particulières, il transforme le mal en bien, et qu'il nous utilise pour faire rayonner son nom, pour témoigner du chemin de réconciliation qu'il offre par Jésus-Christ, notre Libérateur.

Loué soit-il, car ses commandements ne sont pas là pour nous brimer mais pour nous protéger.

« Voici, j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta descendance » (Dt 30.19)

AMEN